

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°4 du jeudi 20/02/2020 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL N° 4

Présent(es) en séance :	<p><u>Corps professoral</u>: Patrick-Yves BADILLO (départ à 13h45) ; Armelle CHOPLIN; Juan FLORES (départ à 13h50); Frédéric GIRAUT; Cornelia HUMMEL (départ à 14h05); Solène MORVANT-ROUX. <u>Corps du CER</u>: Carinne DOMINGOS (départ à 14h05); Davy-Kim LASCOMBES. <u>Corps du PAT</u>: Sandrine BILLEAU (départ à 13h15); Blaise DUPUIS. <u>Corps des étudiant-es</u>: Vestin HATEGEKIMANA; Leonhard UNTERLERCHNER; Johanna YAKOUBIAN.</p>
Excusé(es) / Absent(es):	<p><u>Corps professoral</u>: Rémi BAUDOUI; Simon HUG (procuration donnée à D. LASCOMBES). <u>Corps du CER</u>: Aline ACEVEDO (procuration donnée à C. DOMINGOS); Gwenaëlle BHASIN. <u>Corps des étudiant-es</u>: Louis MEGROZ.</p>
Sont également présent(es) :	<p><u>Doyen</u> : Bernard DEBARBIEUX. <u>CAE</u> : Gaetan CLAVIEN ; Mathieu PETITE. <u>Assistante de l'administratrice</u> : Lara BROI. <u>Corps professoral</u>: Jonas PONTUSSON.</p>
Procès verbal assuré par:	Lara Broi
Information sur la séance :	<p>Début de la séance : 12h20 Fin de la séance : 14h20</p>

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Communications du décanat
4. Détermination des prochaines séances du conseil participatif
5. Point d'information sur la politique d'investissement pour la recherche en Faculté
6. Modification de la composition du comité scientifique du Master in Innovation, Human Development and Sustainability (IHDS)
7. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat mention géographie
8. Modification de la composition du comité scientifique du Master en Standardisation, Régulation Sociale et Développement Durable (STAREG)
9. Modification de la composition de la commission de l'enseignement
10. Pour information modification de la composition de la commission RIO
11. Modification de la composition de la commission de planification
12. Modification de la composition de la commission recherche
13. Modification Plan d'études et règlement MUSE 2020
14. Modifications du CAS - Analyse des populations
15. Création d'un CAS Projet digital personnalisé
16. Direction de l'institut d'études de la citoyenneté
17. Direction de l'institut des études genre
18. Direction du département de géographie et environnement
19. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 17 février 2020)
20. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	Le président demande aux membres du conseil participatif, s'il est possible de rajouter un point 21 "Doc Mobility"	L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec l'amendement proposé. Plusieurs divers sont annoncés, mais en raison de l'heure tardive ils n'ont pas pu être abordés.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente	Blaise Dupuis fait remarquer que selon le règlement un point ajouté ne peut pas être voté. Par conséquent, il demande d'enlever le vote relatif au point no. 13 "Questions au Décanat" concernant les informations sur les taux d'engagement des doctorants.es	Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé (2 OUI et 2 ABSTENSIONS) avec l'amendement proposé. Le procès-verbal modifié sera remplacé dans l'outil SI gestion de séance.	
3	Décanat	Communications du décanat	Le doyen fait part des décisions rectorales : <ul style="list-style-type: none"> - Message d'information du Recteur sur le Coronavirus - Adopté en CRD le 18.2.2020: l'écriture épïcène devient obligatoire dès que les informations seront disponibles dans le memento. - Suite au CRD de janvier 2020, la demande pour un poste de professeur à 50% anthropologie numérique a été obtenu pour 2021, dans le cadre de la COB4. - Le rectorat a accepté la proposition de la faculté des Sciences de la Société d'attribuer le titre de Docteur Honoris Causa à la professeure Fariba Adelhah. 		
4	Décanat	Détermination des prochaines séances du conseil participatif	Pour information les séances des prochaines séances du collège des professeur-es auront lieu les : Mardi 24 mars à 12 h 15 Mardi 5 mai à 12 h 15 Mardi 2 juin à 12 h 15 Les prochaines séances du conseil participatif auront lieu les : vendredi 20 mars à 12h15 en 6220 (Doyen absent) jeudi 30 avril à 12h15 en 6220 lundi 15 juin à 12h15 en 6220		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
5	Conseil participatif	Point d'information sur la politique d'investissement pour la recherche en Faculté	<p>Dans la continuité de la stratégie facultaire adoptée en juin 2018 et consistant à conforter l'activité de recherche de la Faculté des sciences de la société à travers « des objectifs de créativité, de réflexivité et de performance académique », la Commission de recherche et le Décanat ont développé une politique d'investissement de la recherche. Cette politique sera discutée et soumise à validation au prochain collège des professeur-es.</p> <p>Blaise Dupuis, conseiller à la recherche, a présenté cette politique qui se fonde sur une allocation budgétaire héritée de la scission de la Faculté des sciences économiques et sociales. Cette politique se base sur un diagnostic des besoins en termes de recherche (36 réponses sur 55 envois d'un questionnaire au corps professoral, 8 auditions) élaboré durant l'année 2019, suite à une première présentation d'un projet-pilote au collège des professeur-es. Y étaient relevés, notamment, que : 1) Le soutien à la recherche (administratif, technique, recherche de financement, quelquefois scientifique) en Faculté est considéré comme précieux ; 2) Disposer de ressources humaines est, ou pourrait être, apprécié pour monter des projets, disposer de temps aussi ; 3) Le soutien au montage de projet pourrait prendre des formes variées (workshop, réseautage, collecte de données, gestion de données, étude pilote, décharge d'enseignement, recours à un-e collaborateur/trice, etc.) et 4). La relève académique devrait être favorisée sans être précarisée lors du montage de projets.</p> <p>Le principe général est de favoriser le retour sur investissement lié aux recherches sur fonds externes compétitifs (en particulier FNS et EU Grants) à travers deux subsides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Faculté doit être compétitive, en comparaison avec d'autres hautes écoles (à Genève, en Suisse ou à l'étranger), avec un fonds "seed money". Le corps professoral, les MER et les MA peuvent postuler pour ce fonds pour autant qu'ils respectent les directives de la politique d'investissement. • La Faculté doit soutenir les premières années d'un-e nouveau/elle professeur-e, quelle que soit sa fonction, avec un fonds "starting money". <p>Par rapport à l'allocation totale de cette politique, une provision est conservée pour le montage de projets sur des programmes et/ou des thématiques structurants pour la Faculté.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Pour le subside « seed money », deux échéances pour postuler sont établies : le 15 avril et le 15 octobre de chaque année jusqu'à épuisement du budget. Les demandes non retenues par la Commission de recherche peuvent être resoumises et une première évaluation de la politique d'investissement de la recherche est prévue après une année et permettra des ajustements si nécessaire. Des directives seront mises en ligne et communiquées dès validation par le collège des professeur-es.</p>		
6	Décanat	<p>Modification de la composition du comité scientifique du Master in Innovation, Human Development and Sustainability (IHDS)</p>	<p>M. Bernard DEBARBIEUX (SdS), directeur M. François GREY (CUI et GTI) M. Anthony LEHMANN (Sciences et ISE) Mme Jaya KRISHNAKUMAR (GSEM) M. Nicolas LEVRAT (Droit et GSI) M. Jörg BALSIGER (SdS et ISE) Mme Marlyne SAHAKIAN (SdS et ISE) M. Costanza BONADONNA (Sciences) remplacée par Mme Corine FRISCHKNECHT.</p> <p>Partners with IGOs M. Pascal PEDUZZI (UNEP- GRID Geneva) M. Daniele GERUNDINO (ex-ISO)</p> <p>CER : M. Thomas MAILLART (GSEM) CER : M. Julien FORBAT (GSEM) ETU: Mme Viktoria ACH CAE: M. Mathieu PETITE (SDS)</p> <p>Membre invitée : Mme Susana PERDIZ (Rectorat - GTI)</p>	<p>La modification de la composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité.</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat mention géographie	<p>Modification présentée au collège des professeur.es du 25 février 2020</p> <p>M. Jean-François STASZAK M. Jörg BALSIGER Mme Irène HIRT M. Hy DAO M. Bernard DEBARBIEUX Mme Juliet FALL M. Frederic GIRAUT, Directeur, M. Laurent MATTHEY Mme Armelle CHOPLIN Mme Anne SGARD CAE: M. Mathieu PETITE CER: Mme Estelle SOHIER CER / ETU : Mme Rebecca DUROLET remplacée par Mme Léa Sallenave</p>	La modification de la composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité.	
8	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du du Master en Standardisation, Régulation Sociale et Développement Durable (STAREG)	<p>Ancienne composition :</p> <p>M. Lucio BACCARO (directeur) M. Bernard MORARD M. Daniele GERUNDINO (ISO) M. Salvatore DI FALCO (GSEM) CAE: M. Mathieu PETITE CER: M. Sinisa HADZIADIC ETU: Mme Helen LEE CURTIS</p> <p>Nouvelle composition</p> <p>Mme Marlyne SAHAKIAN (Directrice) M. Sandro CATTACIN M. Julien DAUBANES (Assistant Professor, GSEM) M. Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD (ILO) M. Daniele GERUNDINO (UNIGE) M. Reinhard WEISSINGER (ISO) CER : Mme Emilie ROSENSTEIN ETU: Mme Helen LEE CURTIS CAE: M. Mathieu PETITE</p>	La nouvelle composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
9	Décanat	Modification de la composition de la commission de l'enseignement	Composition de la commission de l'enseignement Prof. : Matteo Gianni (représentant du Décanat) : président Prof. : Remi Baudouï Prof. : Marlyne Sahakian Prof. : Juan Flores Prof. : Anne Sgard Prof. : Juliet Fall Prof. : Matthias Studer CER : Gaëtan Clavien et Mathieu Petite (CAE) CER : Loïc Pignolo Etu. : Matthieu Debief Etu. : Johanna Yakoubian PAT : Miriam Blum PAT : Nicolas Arni-Bloch	La modification de la composition de la commission est approuvée à l'unanimité.	
10	Décanat	Pour information modification de la composition de la commission RIO	Prof. : Jean-Paul Vulliety Prof. : Giovanna Di Marzo Prof. : Matteo Gianni remplacé par Jean-Michel Bonvin		
11	Décanat	Modification de la composition de la commission de planification	Prof. : Bernard Debarbieux Prof. : Pascal Sciarini Prof. : Frédéric Giraut Prof. : Delphine Gardey remplacée par la prof. Mathilde Bourrier Prof. : Bruno Amable CER : M. Lucas Perrig remplacé par Mme Johanna Huber Etu. : M. Matthieu Debief PAT : Mme Sylvie Huber	Les modifications de la composition de la commission sont approuvées à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
12	Décanat	Modification de la composition de la commission recherche	<p>Prof. : Claudine Burton-Jeangros (représentante du décanat) – Présidente Prof. : Armelle Choplin Prof. : Sandro Cattacin Prof. : Frédéric Giraut Prof. : Marylene Lieber Prof. : Thomas Sattler CER : M. Lucas Perrig remplacé par M. Davy-Kim Lascombes CER : Mme Marine Dhermy-Mairal CER : Mme Noemie Michel remplacée par M. Julien Debonneville</p> <p>Etu. : M. Matthieu Debief PAT : M. Blaise Dupuis</p>	Les modifications de la composition de la commission sont approuvées à l'unanimité.	
13	Décanat	Modification Plan d'études et règlement MUSE 2020	<p>Le règlement et plan d'études MUSE a été modifié avec l'approbation du service juridique UNIGE.</p> <p>Les membres s'interrogent sur le rajout sous le point no. 3 de l'art. 7 "<i>Cette seconde tentative doit avoir lieu lors de la session de rattrapage (session extraordinaire) qui suit directement la session d'examens ordinaire où l'étudiant a échoué.</i> " et auraient souhaité avoir plus d'informations.</p> <p>Les étudiant.e.s émettent des doutes quant à l'intérêt de cette modification pour les étudiant.e.s concerné.e.s</p>	Les modifications du plan d'études et du règlement ne sont pas approuvées (0 OUI, 3 NON et 8 ABSTENSIONS).	
14	Décanat	Modifications du CAS - Analyse des populations	Adaptation du programme de formation continue Analyse des populations (Rythme de la formation continue, Développement du contenu, Adaptation du plan d'étude, Diminution du nombre de séances plénières, Modification du comité directeur)	Les modifications du CAS sont approuvées à l'unanimité.	
15	Décanat	Création d'un CAS Projet digital personnalisé	Proposition d'un nouveau cursus de formation continue intégré dans le DAS Communication digitale, expertise web et réseaux sociaux.	La création du CAS est approuvée à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
16	Décanat	Direction de l'institut d'études de la citoyenneté	L'assemblée de l'institut a proposé lors de sa séance du 16 octobre 2019 de reconduire le mandat de directeur du professeur Marco Giugni pour la période du 15/01/2020 au 14/01/2023. Lors du vote il y a eu 11 oui, 0 non et 0 abstention.	La reconduction du Prof. Giugni à la direction de l'institut d'études de la citoyenneté a été approuvée à l'unanimité (11/11 votes à bulletins secrets).	
17	Décanat	Direction de l'institut des études genre	L'assemblée de l'institut qui s'est réuni le 12 décembre 2019, propose la nomination de la professeure Lieber à compter du 15 mars 2020 pour une durée de trois ans (12 oui, 0 non, 0 abstention)	La proposition de nomination de la professeure Lieber à la direction de l'institut des études genre a été approuvée à l'unanimité (11/11 votes à bulletins secrets).	
18	Décanat	Direction du département de géographie et environnement	L'assemblée du département qui s'est rassemblée le 12 décembre 2019, propose la nomination du professeur Frédéric Giraut dès le 15 juillet 2020. Lors de ce vote il y a eu 22 oui et 3 bulletins blancs.	La proposition de nomination du professeur Giraut à la direction du département de géographie et environnement a été approuvée à l'unanimité (9 OUI, 1 NON, 1 ABSTENTION, votes à bulletins secrets).	
19	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 17 février 2020)	<p>« <i>Quelles sont les politiques de la relève en faculté et plus particulièrement celles concernant les professeur.e.s boursièr.e.s FNS ?</i> »</p> <p>Le Doyen précise que la faculté accueille les nouveau/elles professeur-es boursièr-es après que leur dossier ait été accepté par le rectorat.</p> <p>La faculté des SdS a accueilli, durant ses quatre premières années d'existence, 3 professeur-es boursier-es qui ont tou-tes été stabilisé-es dans des fonctions de professeur-es associé-es. A ce jour la faculté en compte 3 nouveau/elles. Il est important de retenir que ce sont les subdivisions et le rectorat qui soutiennent des propositions, et non la faculté qui n'a pas de préavis à fournir. Dès lors les stabilisations intervenues en faculté jusqu'à aujourd'hui l'ont toutes été dans le cadre des subdivisions qui avaient porté la demande. Faute de préavis à donner, la faculté ne peut rien garantir en son nom.</p> <p>Si à l'avenir, il était demandé que la faculté s'engage en la matière, il conviendrait sans doute de sélectionner à son échelle les demandes transmises au FNS (et donc de priver d'éventuel-les candidat-es de cette perspective) et d'adapter sa politique de repourvue de poste en conséquence.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>« <i>Le décanat, lors de son commentaire sur l'article de la Tribune de Genève, s'est proposé de traiter des sujets concernant les conditions de travail et de santé du corps intermédiaire successivement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>à l'échelle de chacune des subdivisions de la Faculté,</i> ○ <i>dans le cadre de la séance semestrielle décanat / directions de subdivisions,</i> ○ <i>dans une séance du Conseil Participatif à la fin du semestre.</i> <p><i>Le corps intermédiaire souhaite tout d'abord remercier le décanat pour sa volonté de dialogue et souhaite aussi rappeler sa volonté d'engagement dans l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous, et ce, dans un esprit démocratique et de concertation. Pour cela, les membres du corps intermédiaire souhaitent savoir dans le détail (calendrier et procédures) ce qu'entend le décanat par les trois points mentionnés précédemment ? Et comment le décanat inclura-t-il le corps intermédiaire dans ces concertations ? »</i></p> <p>Le Doyen a effectivement demandé aux directions de subdivisions d'organiser une consultation et/ou des discussions avec le corps intermédiaire d'ici la fin avril, et de rapporter en séance décanat/directions de subdivisions (29 avril) à ce propos. Il a suggéré qu'une des séances du CP de fin de semestre discute cet objet. Il reviendra au bureau d'en décider.</p> <p>En prolongement d'un courrier de l'AGRASS, le décanat a demandé qu'un de ses membres soit associé aux consultations/discussions de subdivisions et assiste à la séance décanat/directions de subdivisions du 29 avril. Les membres de l'AGRASS intéressés doivent se déclarer au décanat et auprès de la direction de chaque subdivision.</p>		
20	Conseil participatif	Divers		En raison de l'heure tardive les divers annoncés n'ont pas pu être abordés.	
21	Conseil participatif	Doc Mobility	<p>Présentation de Blaise Dupuis avec des chiffres sur les bourses de mobilité.</p> <p>Présentation concernant le futur des subsides et bourses <i>doc.ch</i>, <i>Doc-mobility</i> (DM) et <i>Early Postdoc Mobility</i> (EPM) par le Prof. Jonas Pontusson, délégué pour la SDS auprès de la COREC qui est responsable de ces trois instruments de carrière du FNS.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Après avoir dans un premier temps annoncé l'abandon, à l'horizon 2017, du financement des bourses doc.mobility pour les doctorant-e-s, le FNS a repoussé cet abandon à l'horizon 2021. Ceci, afin de laisser le temps à <i>Swiss universities</i> de se préparer à reprendre leur financement à son compte. 2020 sera donc la dernière année de financement des bourses doc.mobility par le FNS. Toutefois, l'Université de Genève n'a pas encore expliqué si elle disposera de la même enveloppe financière (mais elle sera sûrement moindre que celle actuellement dédiée à DM) et quelles seront les modalités d'évaluation d'un nouvel instrument finançant la mobilité doctorale. Les doctorants financés par un projet FNS peuvent toujours bénéficier de la mesure complémentaire "subside de mobilité au sein de projets".</p> <p>Il reste donc encore deux possibilités de concours : 1^{er} mars et 1^{er} septembre 2020.</p> <p>Apparemment, une annonce officielle sera faite par SwissUniversities tout prochainement concernant la reprise des bourses de mobilité doctorale.</p> <p>L'évaluation des dossiers de mobilité post-doctorale sera géré directement par le FNS par concours centralisé au niveau fédéral,.</p> <p>A ce jour, il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles concernant ce nouveau programme, la construction du nouveau programme et les modalités de sélection n'ont pas encore été discutées, mais</p> <p>Le futur du doc.ch ne devrait pas, par contre, être compromis, cependant, l'implication de la COREC a été limitée à la présélection des dossiers des candidats de l'UNIGE avant de les transmettre au niveau fédéral.</p> <p>Le délégué de la faculté étudie les dossiers selon les critères d'évaluation établis par le FNS qui sont entre autres : le parcours de la personne, les publications, les lettres de recommandations, sa présence à l'international, la renommée de l'institut, etc.</p> <p>Chaque délégué a un suppléant ou une suppléante et en SdS, Marylène Lieber est la suppléante de Jonas Pontusson. Pendant son congé sabbatique, c'est Claudine Burton-Jeangros qui l'a remplacée.</p>		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Il existe au niveau de la COREC un co-rapporteur qui étudie les dossiers de chaque faculté, il s'agit du Prof. Alexis Keller de la faculté de droit qui s'occupe de lire tous les dossiers, il se prononce sur chaque dossier et valide le classement de notre faculté.</p> <p>Chaque dossier est validé par le délégué, le co-rapporteur et le président.</p> <p>Les dossiers IHEID ont été également évalués par notre délégué, mais depuis 2020 ils le font eux-mêmes.</p> <p>Les petits instituts (IGEND, IHEPB, DEHES) ont un taux de réussite majeur par rapport aux subdivisions plus grandes. Ce taux de réussite pourrait être dû au fait que les directeurs/trices prennent plus de temps et de soins pour les applications.</p>		